



MAIRIE DE FREMECOURT

Département du Val d'Oise - Canton de Pontoise

Rue du Four – 95830 FREMECOURT

Tél : 01-34-66-62-84

Mail : mairiefremecourt@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 septembre 2020

Sous la présidence de BALAN Stéphane, Maire de Frémécourt.

Membres présents : GILLES José, BAHRI Joëlle, ROSIER Claude-Bernard, BOURRAT Marie-Pierre, JOLLY Philippe, RIMBERT Gwénaëlle, VIGNON Richard, ZAMIA Eric, BOUDJLAL Marie-Line, ELICHABE Sandrine, CROCHARD Bruno, MARTEAU Daniel, CASTELLARNAU Sandrine, LEGRAND Sylvain.

Secrétaire de séance : RIMBERT Gwénaëlle

La séance est ouverte à 20 h 12

Lecture est faite de l'ordre du jour.

1) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2020

Ce procès verbal du 25 juin 2020 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2) DESIGNATION DE 2 DELEGUES SUPPLEMENTAIRES AU SIERC

Le SIERC (Syndicat Intercommunal d'Electricité et des Réseaux Câblés) demande la désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant en plus de ceux existants. Sont désignés à l'unanimité Richard VIGNON comme titulaire en plus de D. MARTEAU, et Stéphane BALAN comme suppléant en plus de S. LEGRAND

3) REVISION DU REGLEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE

Le règlement actuel de location / prêt de la salle polyvalente nécessitant de grosses modifications, la révision de celui-ci est renvoyée en Commission des fêtes. Le Conseil municipal décide toutefois que la salle ne sera pas louée à des personnes extérieures à la commune et que les modalités de location seront :

- Location Week-end : du vendredi 17h00 au dimanche 17h00
 - Location journée : du matin 9h00 au soir 20h00, hors jours de cantine
 - Prêt occasionnel ou régulier aux associations : planning à établir avec le maire
- Les tarifs de location seront désormais les suivants :

- Location Week-end : 400 euros ; tarif réduit 250 euros
- Location journée : 150 euros

4) CHOIX D'UN FOURNISSEUR D'ELECTRICITE POUR LA COMMUNE

Avec la mise en concurrence des fournisseurs d'électricité, le contrat actuel avec EDF (Electricité de France) doit être réétudié avant la fin de l'année. Le montant des factures annuelles pour l'ensemble de la commune est de l'ordre de 10 000 euros, tant pour l'éclairage public que pour les bâtiments (dont le chauffage de la mairie). R. VIGNON, D. MARTEAU et J. BAHRI sont mandatés pour étudier et négocier les propositions de divers fournisseurs, et présenteront des propositions au prochain Conseil municipal.

5) MISE EN PLACE DE L'ECO RESPONSABILITE

Le Conseil renouvelle à l'unanimité l'impératif du tri sélectif et du recyclage à la Mairie et à l'école communale. Il approuve également la mise en place d'un composteur près de la Mairie pour recueillir les déchets alimentaires de la cantine.

6) CONVENTION AVEC L'AMICALE DES AGENTS TERRITORIAUX

Le Conseil souhaite en savoir davantage sur cette Amicale des agents territoriaux de la région de Pontoise, et son articulation avec le CNAS (Comité National d'Action Sociale), avant de se prononcer sur le renouvellement éventuel d'une convention et le versement d'une subvention à cet organisme en 2021.

7) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil décide à l'unanimité d'allouer les subventions suivantes aux associations locales :

- Bibliothèque de Cormeilles-en-Vexin : 500 euros
- Histoire et Patrimoine du Vexin à Frémécourt : 200 euros
- Association de Loisirs de Frémécourt, en cours de création : 1 000 euros

8) REALISATION D'UN PARKING RUE DU FOUR

Afin de desservir les futures aires de jeux prévues derrière la Mairie, dans le cadre d'un Contrat Rural avec la Région et le Département, et de faciliter le stationnement dans ce secteur, M. le Maire propose de réaliser un parking public d'une quinzaine de places le long de la rue du four, à gauche après l'enceinte de la Mairie. Cette proposition est approuvée à l'unanimité de Conseil, qui accorde pour cela un budget de 5 000 euros. Ce parking sera réalisé par étalement de grattage de route après un léger décaissement, et moyennant l'élagage de la haie vive qui borde la rue sur la droite.

9) ACHAT D'UN ENGIN DE TERRASSEMENT/ DENEIGEMENT

Après un long débat, le Conseil municipal mandate S. LEGRAND et C-B. ROSIER pour étudier le remplacement du vieux tracteur, nécessaire à l'entretien de la commune, par un matériel plus performant et plus polyvalent, et pour faire des propositions lors de la prochaine séance.

10) QUESTIONS DIVERSES

a) Achats divers

M. le Maire informe le Conseil que des masques, du gel hydro-alcoolique et des tabliers ont été achetés par la commune. E. Zamia suggère l'achat de chasubles fluorescentes pour les enfants de l'école pour garantir leur visibilité lors des allers-retours à la cantine, ce qui est approuvé à l'unanimité.

b) Vitesse excessive

S. Elichabe signale la vitesse excessive de certains véhicules dans Frémécourt, problème malheureusement récurrent. M. le Maire propose d'étudier la mise en place de mobilier urbain pour limiter la vitesse.

c) Vidéosurveillance

B. Crochard demande où en est la mise en place d'une vidéosurveillance. Celle-ci sera étudiée en 2021.

d) Point d'eau de la Marette

Les riverains du point d'eau de la Marette, dans la Résidence des Saules, se plaignent de longue date que les bords de la mare ont tendance à s'ébouler, entraînant des glissements de terrain, et que les grands arbres menacent les maisons environnantes. La mare et ses abords appartenant à la commune, le Conseil vote à l'unanimité un budget de 20 000 euros destiné à stabiliser et sécuriser les lieux en élaguant les arbres et en aménageant la mare.

e) Festivités du 12 septembre

Les festivités prévues le 12 septembre sont annulées, compte tenu des règles sanitaires à respecter en raison de la recrudescence du Coronavirus.

f) Aide à la cantine et à la garderie

En cas d'absence ponctuelle de personnel, ou en cas d'enfants en surnombre, M-L. BOUDJLAL, S. ELICHABE, D. MARTEAU et E. ZAMIA se proposent d'apporter leur aide à la cantine ou à la garderie, selon disponibilités.

g) Réunions des Commissions communales

Les commissions communales permanentes qui ne se sont pas encore réunies pour cause de vacances se réuniront aux dates suivantes :

- Commission chemins / voirie : samedi 26 septembre à 9h00
- Commission Patrimoine : samedi 26 septembre à 10h30

h) Cellule de crise

La préfecture demande à ce que des personnes disponibles et facilement joignables soient désignées en cas de crise au niveau départemental. Se proposent et sont désignés pour cela : S. BALAN, M-L. BOUDJLAL, S. ELICHABE, J. BAHRI, D. MARTEAU, E. ZAMIA.

i) Conseil d'école

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'un Conseil d'école se tiendra à la demande la nouvelle directrice, Mme DEBELLEMANIERE, vendredi 18 septembre à 18h00.

j) Nids de poule chemin de la Murette

Les nids de poule du chemin de la Murette seront rebouchés prochainement par un apport de bitume.

k) Circulation des bus

M. le Maire informe le Conseil que la circulation des bus, interrompue durant une bonne partie de l'été en raison des dégradations subies par les véhicules de la société CEOBUS, a repris le 31 août dernier. En outre, les arrêts de bus situés sur la route départementale vont être remplacés et déplacés par le Conseil départemental, ce qui va occasionner la mise en place d'une circulation alternée durant plusieurs semaines. Il est à craindre que des voitures ne passent par Frémécourt aux heures de pointe afin de contourner ce ralentissement.

l) Site Internet

D. MARTEAU demande si le site Internet de la commune peut être actualisé, certaines informations étant obsolètes. J. GILLES va se pencher sur la question ; des photos d'anciennes manifestations ont été par ailleurs retrouvées, qui devraient permettre d'alimenter le site.

m) Eclairage public

L'électricien M. LACHAISE va passer prochainement dans la commune afin de remplacer quelques lampes grillées au niveau de l'éclairage public, qui a été rallumé comme auparavant durant l'été.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 55.